



RÉUNION DE BUREAU ORDINAIRE  
Du jeudi 09 mars 2023 à 12h30

Table des matières :

<i>A - VALORISATION MATIERE</i> .....	3
Question 1 – Projet de création d’une filière de recyclage des plastiques issus des déchèteries .....	3
<i>B - CVED</i> .....	4
Question 2 – Accueil de déchets tiers au CVED .....	4



## ORDRE DU JOUR DU BUREAU SYNDICAL

En premier lieu, il vous sera demandé d'entériner le compte-rendu du Bureau Syndical du 26 janvier 2023.

### A – VALORISATION MATIERE

#### Question 1 – Projet de création d'une filière de recyclage des plastiques issus des déchèteries

Rapporteur élu : Mme DUSSOUS, M. BOUDET

Rapporteur administratif : David BESNIER

*La Présidente expose :*

S3T'ec a signé un marché en juillet 2022 avec la société LE PLASTIQUE FRANÇAIS (associé à VALORPLAST).

Ce marché a pour objet le sur-tri et le recyclage de 1500T/an de plastiques issus des déchèteries du territoire S3T'ec (actuellement exportés et enfouis).

La prestation devait démarrer au 1<sup>er</sup> novembre 2022. Cette date a été décalée une première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (à priori, à la demande de la CCI propriétaire du local mis à disposition de la société LE PLASTIQUE FRANÇAIS, car les travaux n'étaient pas finalisés).

Depuis décembre 2022, les contacts avec la société LE PLASTIQUE FRANÇAIS sont quasi inexistantes. Une réunion était calée vendredi 17 février à 14h avec l'entreprise ; laquelle a une nouvelle fois demandé un report.

Un courrier a été transmis par S3T'ec en janvier 2023 (**voir annexe 1 page 7**).

Lundi 13 février 2023, M PETIT, Président de la société LE PLASTIQUE FRANÇAIS transmettait le mail suivant :

*Bonjour Monsieur,*

*Je fais suite à votre message de vendredi.*

*Nous avons demandé une mise sous protection du Tribunal de Commerce de Libourne en vue d'un placement en RJ.*

*Les services de l'Etat ont été informés.*

*Nous poursuivons les échanges avec des partenaires industriels pour une possible poursuite d'activités le temps des négociations.*

*Par conséquent, notre rencontre du 17 février prochain doit être décalée en attente de la décision du tribunal de commerce.*

*Je reviendrai vers vous mercredi pour vous tenir informé de la date d'audience qui devrait être le 20 février prochain. Je vous prie de bien vouloir accepter mes excuses pour le désagrément. Bien à vous.*

Depuis S3T'ec n'a pas d'information malgré les relances répétées.

Nous avons reçu un nouveau mail de M. PETIT, lundi 20 février dernier :

*Bonjour Monsieur*

*Je vous prie de bien vouloir excuser mon absence de réponse.*

*Je vous propose de revenir vers vous sous 15 jours au regard des décisions prises sur la poursuite d'activité.*

*Je reste entre-temps à votre disposition*

*Bien à vous*

La DDETS FOUGERES nous indique ce mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023 qu'ils n'arrivent plus, non plus, à joindre la société LE PLASTIQUE FRANÇAIS et que les démarches entamées par cette entreprise sur 2022 en vue de l'obtention de l'agrément « entreprise adaptée » sont « au point mort » depuis décembre.

La DDETS souhaite alerter la société LE PLASTIQUE FRANÇAIS que les critères d'obtention de l'agrément sur 2023 seront plus complexes que sur l'année 2022.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir débattu, le BUREAU SYNDICAL sera invité à se positionner sur la suite à donner à ce dossier.**

## B – CVED

### Question 2 – Accueil de déchets tiers au CVED

Rapporteur élu : M. Christian STEPHAN

Rapporteur administratif : David BESNIER

*La Présidente expose :*

S3T'ec a reçu un courrier du SIRTOM de FLERS CONDE, faisant état d'une sollicitation pour accéder au CVED de S3T'ec pour le traitement de leur OMr.

Le courrier vous est transmis **en annexe 2 page 9**.

Actuellement, S3T'ec est engagé auprès de RENNES METROPOLE jusqu'au redémarrage de leur usine VALOREIZH. Il est prévu que S3T'ec accueille environ 500 à 600 tonnes d'OMr par an de RENNES METROPOLE. L'usine de RENNES devrait redémarrer normalement en fin d'année 2023.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir débattu, le BUREAU SYNDICAL sera invité à se positionner sur la demande du SIRTOM FLERS CONDE.**

# ANNEXES





A Vitré, le 06 janvier 2023

**Frédéric PETIT**  
Président  
**Société LE PLASTIQUE FRANÇAIS**  
8, Lieu-dit VIRYCOURT  
33 126 LA RIVIERE

ID/DB/MM/VF23 01 05  
Affaire suivie M. David BESNER, Directeur S3T'ec  
[d.besnier@s3tec.bzh](mailto:d.besnier@s3tec.bzh)

**Objet** : notre marché notifié le 21 juillet 2022  
**Courrier RAR. 1A 200 023 8014 6**

Monsieur le Président,

Vous avez répondu à notre consultation publique visant à préparer et recycler les plastiques rigides et souples issus des déchèteries.

Votre candidature prévoyait la création d'un atelier de sur-tri et préparation des plastiques sur le PAYS de FOUGERES, dans un bâtiment loué à la CCI.

Vous avez été retenu lauréat de cette consultation et nous nous en félicitons. Ce contrat va permettre de nous conformer aux objectifs de la LOI AGECE par le recyclage de 800 à 1000 T/an de plastiques actuellement enfouis. Cela va également créer un service pour les acteurs économiques locaux, et de nouveaux profils d'emplois, adaptés, sur le territoire.

Nous constatons malheureusement un retard important dans la mise en œuvre de vos engagements. Vous vous étiez en effet engagé sur un démarrage au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022. Or à ce jour, la filière n'a toujours pas été enclenchée.

Les SMICTOM adhérents à S3T'ec se sont préparés techniquement pour être prêts à cette date et le retard pris par votre société pourrait devenir préjudiciable s'il devait perdurer.

Lors d'une réunion en décembre dernier, vous vous étiez personnellement engagé à démarrer l'activité au cours du premier trimestre 2023. Je souhaite donc que cet engagement soit tenu de votre part.

.../...

Vous nous aviez également informé du départ d'un de vos actionnaires, précisant que ce changement (inhérent à la vie des sociétés) ne mettait nullement en question le projet et l'engagement d'un démarrage début 2023.

Néanmoins, lors d'un échange téléphonique récent avec mes services, vous indiquez désormais être en recherche active d'un nouvel actionnaire, faute de quoi vous ne pourriez assumer vos engagements.

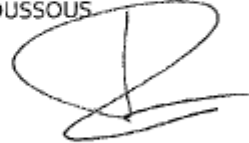
Je vous rappelle que notre marché public a démarré. Il a été notifié le 21 juillet 2022. Nous n'imaginons donc pas que votre société puisse remettre en question ses engagements.

Si tel était le cas, je tenais à vous informer que je me verrais dans l'obligation de lancer des démarches pour faute contractuelle.

Nous vous demandons donc de vous conformer à vos engagements d'un démarrage de la prestation début 2023. Nous espérons vivement que vos démarches vont aboutir et que nous pourrions rapidement mettre en place, comme prévu, cette nouvelle filière sur notre territoire.

Je me tiens à votre disposition pour toute aide ou renseignement complémentaire, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente S3T'ec,  
IDUSSOUS



Copie à :

M. le Président de VALORPLAST





Messei, le 29 novembre 2022

Le président du SIRTOM

à

Mme Isabelle DUSSOUS, Présidente

S3T'Ec

28 rue Pierre et Marie Curie

35 500 VITRE

TA/AM

Affaire suivie par Anne Moreau- dgs@sirtom-flers-conde.fr

Madame la présidente,

Je fais suite à ma visite du 26 octobre dernier dans vos locaux, en compagnie de M. Christophe Lecordier, 1<sup>er</sup> vice-président et de Mme Moreau, directrice du SIRTOM.

Je tiens tout d'abord à vous remercier ainsi que M. Besnier pour la qualité de l'accueil et de nos échanges.

Le SIRTOM de la région Flers-Condé exerce les compétences collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur une soixantaine de communes de l'Orne et du Calvados. J'ai le plaisir de joindre à ce courrier le rapport annuel du SIRTOM qui vous permettra de mieux connaître notre collectivité, assez comparable à vos deux collectivités adhérentes.

Nous sommes confrontés dans l'Orne à une absence de capacités d'incinération et à la baisse programmée des capacités d'enfouissement. Aujourd'hui, le SIRTOM est client de trois structures de valorisation pour le traitement de ses OMR : l'UVE de Pontmain dans la Mayenne, et deux ISDND situées dans la Manche, à Cuves et au Ham.

Nous avons réalisé à l'occasion de notre visite, que votre UVE était moins éloignée de notre quai de transfert (situé à Messei) que certains des sites d'enfouissement que nous fréquentons aujourd'hui.

Aussi, si votre futur site d'incinération dégagerait un vide de four susceptible d'accueillir tout ou partie de notre production de déchets, nous serions très intéressés à tenter de trouver avec vous ou votre futur prestataire, un mode de coopération.

Tel 02.33.62.21.00

SIRTOM de la région Flers-Condé  
14 rue Guillaume e Conquérant – 61 440 MESSEI  
[contact@sirtom-flers-conde.fr](mailto:contact@sirtom-flers-conde.fr)

[www.sirtom-flers-conde.fr](http://www.sirtom-flers-conde.fr)

Les représentants du SIRTOM sont prêts, si vous le souhaitez, à venir vous rencontrer à ce sujet.

Je me permettrai de reprendre contact en début d'année 2023 afin de connaître la suite que vous souhaitez donner à notre sollicitation.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes meilleures salutations.

Le président du SIRTOM,



Thierry AUBIN